

Finalisation des comptes et des CRA-CRF de l'année

Seulement à compter du 1^{er} septembre N+1

1. Il faut d'abord clore son cahier de compte de l'année précédente :

- Se connecter sur RETKOOP
- Se rendre sur le cahier de comptabilité de l'année concernée.

Attention :

A compter du 1^{er} septembre, ce cahier se trouve dans « les archives de la coop ».



Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre, l'adhésion à l'OCCE 77 doit être renouvelée.

Adhésion
L'adhésion est saisie, et a été validée.
Bravo Jean !
À imprimer si besoin :
l'Attestation d'adhésion
le Certificat d'assurance

Le Compte-Rendu 2025 doit être établi avant le 30 septembre 2025.
Le C.R. est saisi, et il va être validé par l'OCCE 77.
Imprimez la page quittes !

Identité de la coop.
Informations à propos de l'École Publique Jules Ferry

Pour l'année scolaire actuellement en cours (2025 - 2026) :
le Compte-Rendu 2026

Le C.R.F. est en construction, car le cahier de compte, en ligne est commencé.

Les archives de la coop. :
Les cahiers de compte, les Comptes-Rendus, etc.
des années scolaires passées

Le cahier de compte. 2025 - 2026

Création d'une écriture comptable.

en portrait, format A4, format écran

Toutes les écritures comptables peuvent être ventilées facilement en saisissant le code du compte.
Ventilation assistée

Toutes les écritures comptables sont présentées comme sur le cahier papier, proposé par l'OCCE.
Visualisation classique

- Cliquer sur le cahier de l'année concernée**, en « ventilation assistée » ou « visualisation classique » (2025-2026) :



l'identité

les cahiers de conta.
les Comptes-Rendus
les Comptes de Fonctionnement

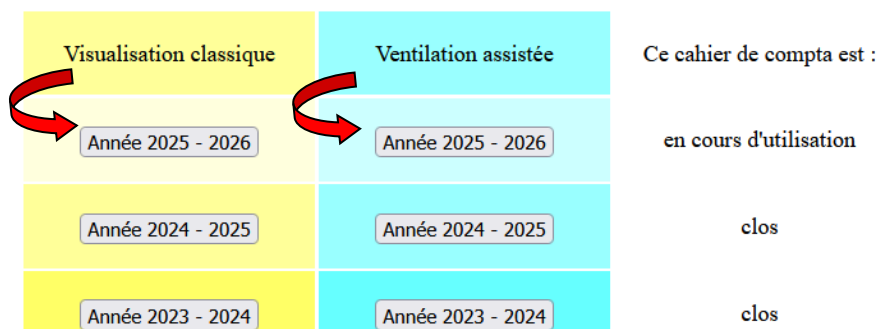
les adhésions

les votes

les doc. archivés

ou bien retourner au sommaire

Attention ! L'utilisation de ces cahiers de comptabilité met à jour automatiquement les CRF correspondants.



Visualisation classique **Ventilation assistée**

Année 2025 - 2026 Année 2025 - 2026

Année 2024 - 2025 Année 2024 - 2025

Année 2023 - 2024 Année 2023 - 2024

Ce cahier de compte est :

en cours d'utilisation

clos

clos



- **Un encart violet est présent en bas de page.**

Il y a alors deux situations :

- **Situation 1** : vous avez des messages comme ceux-ci :

Entre le 1^{er} et le 30 septembre 2026, vous devez procéder à la clôture de ce cahier de comptabilité, et donc de l'exercice comptable 2025-2026

Mais la clôture n'est pas possible car :

- il y a trop d'écritures non pointées : il ne peut y en avoir plus de 5.
- la régie d'avance n'est pas équilibrée.
- l'arrêté de caisse ne correspond pas avec le solde 530.
- le montant des subventions (c. 7410) reçues des collectivités territoriales ne correspond pas aux justifications.

et



Il y a trop d'écritures non pointées.

La régie d'avance se monte actuellement à : 150,00

Des sommes apparaissent dans le c. 7410 (argent public).

Clique sur le bouton : [Détailier des subventions](#) pour donner plus de détails.

État des "Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc."

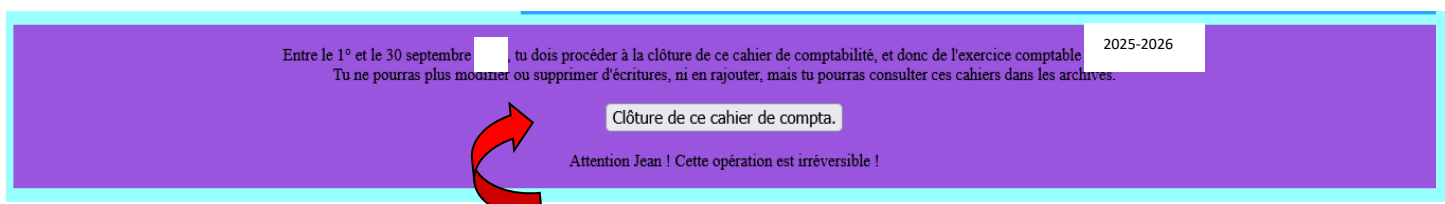
choisir regroup.A (action péda.) ▼ et ▼ choisir regroup.B (classe, groupe d'élèves) ▼ puis cliquer ici

par ex.: "voyage nature" et "classe CM"
"peinture fresque" et "atelier CP-CE1"

Cela signifie que vous ne pourrez clore votre cahier que lorsque vous aurez résolu les différents problèmes indiqués :

- ⇒ **« Il y a trop d'écritures non pointées »** : vous devez **vérifier avec les relevés bancaires que les opérations non pointées sont bien passées en banque.** (cf. doc. joint « Aide Pointage »)
- ⇒ **« La régie d'avance se monte actuellement à XXX€ »** : il est obligatoire d'**enregistrer les retours des Régies d'avance versées** (cf. doc. joint « Aide retour régie avance »)
- ⇒ **« L'arrêté de caisse ne correspond pas avec le solde 530 »** : cela signifie que vous devez **indiquer le détail des pièces et billets** que vous gardez « en caisse » (= en vrai à l'école) **en cliquant sur le bouton « L'arrêté de caisse ».** **ATTENTION : par précaution, nous vous déconseillons de conserver plus de 10-15€ en espèces.**
- ⇒ **« Des sommes apparaissent dans le c. 7410 (argent public). Cliquez sur le bouton « Détailier des subventions » pour donner plus de détails »** : il vous faut **compléter le tableau des subventions** en cliquant sur **« Détailier les subventions »** (cf. doc. joint « Aide Enregistrement Subventions Collectivités »).

- **Situation 2** : vous avez un message comme celui-ci :



Entre le 1^{er} et le 30 septembre [], tu dois procéder à la clôture de ce cahier de comptabilité, et donc de l'exercice comptable 2025-2026.
Tu ne pourras plus modifier ou supprimer d'écritures, ni en rajouter, mais tu pourras consulter ces cahiers dans les archives.

Clôture de ce cahier de compta.

Attention Jean ! Cette opération est irréversible !

Dans ce cas, **cliquer sur** le bouton « **Clôture de ce cahier de compta** ».

Mais ce n'est pas fini... voir page suivante...

☐ Votre CRF temporaire vous est présenté.



OCCE de la Seine-et-Marne Clôture de la comptabilité 2025-2026

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE DTICI.
(0770)



Mandataire : Jean DUPONT. Monnaie affichée : Euro (€). Voici le Compte-Rendu Financier qui va être envoyé définitivement, à l'OCCE 77.

Compte de fonctionnement général																																																																																									
<i>CHARGES</i>			<i>PRODUITS</i>																																																																																						
6070 0008 Achats d'objets à revendre	315,00	7070 0008 Ventes d'objets	1 500,00																																																																																						
6168 1008 Assurances	26,44	7080 0008 Activités éducatives	0,00																																																																																						
6181 0008 Activités éducatives	2 208,10	7410 0008 Subventions des collectivités locales (3)	1 100,00																																																																																						
6270 0008 Frais bancaires	0,00	7551 0008 Contributions participatives	0,00																																																																																						
6586 0008 Cotisations versées à l'OCCE 77	214,24	7551 1008 Subventions d'associations	450,00																																																																																						
6700 0008 Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008 Participation des familles	717,00																																																																																						
6800 0008 Biens durables	100,00	7700 0008 Recettes exceptionnelles	0,00																																																																																						
Total des dépenses (A) :	2 863,78	Total des recettes (B) :	3 767,00																																																																																						
Résultat de l'année 2021-2022 (B-A) (+/-) : 903,22																																																																																									
Bilan simplifié au 31 Août : 2026																																																																																									
<i>ACTIF</i>		<i>PASSIF</i>																																																																																							
<small>Solde des comptes au 31/08/2022</small>																																																																																									
512 Banque (1)	5 158,62	110 Report à nouveau au 1.09.2021 (**)	4 307,30																																																																																						
514 Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31.08.2021</small>																																																																																							
530 Caisse en espèces (2)	51,90	Résultat de l'année 2021-2022 :	903,22																																																																																						
5... Autre compte	0,00																																																																																								
Total de l'actif :	5 210,52	Total du passif :	5 210,52																																																																																						
La différence entre l'actif et le passif est : 0,00 Le bilan simplifié est équilibré.																																																																																									
<small>(**) Tu ne peux pas changer le nombre de cette case : il s'agit de la somme qui nous a été communiquée l'année dernière.</small>																																																																																									
(1) Compte bancaire 512 : Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous : Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 4 438,62 (Indique ci-dessous les chèques en attente)		(2) Arrêté de caisse au 31 août 2025 La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires :																																																																																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>n° de chèques</th> <th>destinataires des Chèques ou origine des versements</th> <th>dates des opérations</th> <th>montant (+ ou -)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1010235</td> <td>Vente de photos billets Classe MS</td> <td></td> <td style="text-align: right;">120,00</td> </tr> <tr> <td>258963</td> <td>Don APE + participation des familles</td> <td></td> <td style="text-align: right;">600,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> Solde indiqué dans le bilan (case 512) : 5 158,62 Le rapprochement bancaire est bon.	n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)	1010235	Vente de photos billets Classe MS		120,00	258963	Don APE + participation des familles		600,00		-				-				-			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Billets :</th> <th>Montant</th> <th>Nombre</th> <th>Somme</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>200,00</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>100,00</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>50,00</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>20,00</td> <td style="text-align: right;">2</td> <td style="text-align: right;">40,00</td> <td style="text-align: right;">80,00</td> </tr> <tr> <td>10,00</td> <td style="text-align: right;">1</td> <td style="text-align: right;">10,00</td> <td style="text-align: right;">10,00</td> </tr> <tr> <td>5,00</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>2,00</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>1,00</td> <td style="text-align: right;">1</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> <td style="text-align: right;">1,00</td> </tr> <tr> <td>0,50</td> <td style="text-align: right;">1</td> <td style="text-align: right;">0,50</td> <td style="text-align: right;">0,50</td> </tr> <tr> <td>0,20</td> <td style="text-align: right;">2</td> <td style="text-align: right;">0,40</td> <td style="text-align: right;">0,40</td> </tr> <tr> <td>0,10</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>0,05</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>0,02</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td>0,01</td> <td style="text-align: right;">0</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> <td style="text-align: right;">0,00</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 51,90</td> </tr> </tbody> </table> L'arrêté de caisse est bon.	Billets :	Montant	Nombre	Somme	200,00	0	0	0,00	100,00	0	0	0,00	50,00	0	0	0,00	20,00	2	40,00	80,00	10,00	1	10,00	10,00	5,00	0	0,00	0,00	2,00	0	0,00	0,00	1,00	1	1,00	1,00	0,50	1	0,50	0,50	0,20	2	0,40	0,40	0,10	0	0,00	0,00	0,05	0	0,00	0,00	0,02	0	0,00	0,00	0,01	0	0,00	0,00				Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 51,90
n° de chèques	destinataires des Chèques ou origine des versements	dates des opérations	montant (+ ou -)																																																																																						
1010235	Vente de photos billets Classe MS		120,00																																																																																						
258963	Don APE + participation des familles		600,00																																																																																						
	-																																																																																								
	-																																																																																								
	-																																																																																								
Billets :	Montant	Nombre	Somme																																																																																						
200,00	0	0	0,00																																																																																						
100,00	0	0	0,00																																																																																						
50,00	0	0	0,00																																																																																						
20,00	2	40,00	80,00																																																																																						
10,00	1	10,00	10,00																																																																																						
5,00	0	0,00	0,00																																																																																						
2,00	0	0,00	0,00																																																																																						
1,00	1	1,00	1,00																																																																																						
0,50	1	0,50	0,50																																																																																						
0,20	2	0,40	0,40																																																																																						
0,10	0	0,00	0,00																																																																																						
0,05	0	0,00	0,00																																																																																						
0,02	0	0,00	0,00																																																																																						
0,01	0	0,00	0,00																																																																																						
			Solde indiqué dans le bilan (case 530) : 51,90																																																																																						
<small>NB : les extraits de comptes bancaires fournis doivent encadrer le 31 août (ex : du 25/08 au 05/09) ou doit être arrêté précisément à la date du 31 août. Dans le cas contraire, le mandataire doit fournir les extraits précédents et suivants cette date.</small>																																																																																									
(3) Détails et justifications des subventions enregistrées en compte 7410 : Les subventions de l'Etat, des collectivités locales ou territoriales, doivent être enregistrées et justifiées par des copies d'extraits de compte bancaire ou des notifications d'attribution.																																																																																									
Origine des subventions	Montants	Dates de versement	Destinations des subventions																																																																																						
Maïne d'Ici	1 100,00		Théâtre																																																																																						
	0,00																																																																																								
	0,00																																																																																								
	0,00																																																																																								
	0,00																																																																																								
	0,00																																																																																								
	0,00																																																																																								
	0,00																																																																																								
total :	1 100,00		Reliquats non décaissés au 31 Août : 200,00																																																																																						
<small>Le total des montants correspond au compte 7410.</small>																																																																																									

Ce Compte-Rendu Financier 2021 - 2022 semble correct.

Si tu es d'accord avec ce C.R.F. et que tu as bien en main les justificatifs, tu peux clore ce cahier de comptes et donc l'exercice comptable.

Clôture définitive de ce cahier de compte.

Cette opération est irréversible !

Il te reste à renseigner le Compte Rendu d'Associés (C.R.A.) de cette même année.

Sinon retourne au cahier de comptes pour modifier la comptabilité 2025-2026

Retour au cahier de compte. 2025-2026

Jean, vérifie que tu possèdes bien les justificatifs suivants, que tu transmettras à l'OCCE 77 :

1. une copie de la page 1 (page quibus) du Compte-rendu papier (commission de contrôle, vérificateurs, etc).
2. une copie du relevé du compte "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : 4 438,62
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 1 100,00, le(s) justificatif(s) de ce montant.

Si tu as numérisé tous ces documents-papiers (1, 2 et 3), tu peux les envoyer par messagerie électronique à l'adresse de l'OCCE 77 : occe.melun@orange.fr, en précisant bien tes coordonnées (nom de la coop, mandataire, numéro du compte, etc).

En bas de page, il vous est indiqué les **documents à nous faire parvenir** :

Jean, vérifie que tu possèdes bien les justificatifs suivants, que tu transmettras à l'OCCE 77 :


1. une copie de la **page 1** (page quitus) **du Compte-rendu papier** (commission de contrôle, vérificateurs, etc).
2. une copie du **relevé du compte** "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : **4 438,62**
3. et comme, les **subventions** des collectivités territoriales sont de **1 100,00** , le(s) **justificatif(s)** de ce montant.

ATTENTION : à vérifier avant validation définitive :

- **Point 1 : la page Quitus engage la responsabilité des personnes (un enseignant qui n'a pas tenu les comptes + au moins un parent, non enseignant de l'école) qui la signent.**
- **Point 2 : le montant sur le relevé bancaire** doit être **EXACTEMENT** le même que celui indiqué ici.
- **Point 3 : si** vous avez **reçu des subventions des collectivités territoriales**, la **copie du ou des relevés bancaires** sur lesquels apparaissent les virements SEPA **suffira**.
Si vous n'avez pas reçu de subventions des collectivités territoriales, le point 3 n'apparaît pas.

Une fois les vérifications et documents préparés, cliquer sur le bouton « clôture définitive de ce cahier de compta ».

Si tu es d'accord avec ce C.R.F. et que tu as bien en main les justificatifs,
tu peux clore ce cahier de compta.
et donc l'exercice comptable 2025-2026

 Clôture définitive de ce cahier de compta.

Cette opération est irréversible !

Il te reste à renseigner le Compte-Rendu d'Activités (C.R.A.)
de cette même année 2025-2026

2. Ensuite, il faut **obligatoirement compléter le CRA, si cela n'a pas été fait en fin d'année scolaire précédente**. Cela nous permet de savoir quels types de projets ont été financés par la coopérative scolaire, combien de temps vous y consacrez...
Si cela a été fait avant, cliquer sur « Passer à la suite ».



OCCE de la Seine-et-Marne
Le Compte-Rendu d'Activités (CRA) 2025-2026

Coopérative Scolaire de l'École Publique Jules Ferry, à VILLE D'ICI (77 999), Avenue de la République.
 (0770)



La Coopérative scolaire est un regroupement d'élèves (ou étudiants) et d'adultes (membres de l'équipe éducative) qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative, dans le respect des valeurs de l'OCCE.

Ce compte rendu est un élément statutaire, donc obligatoire, de la vie coopérative. 2026
 Il doit être rempli par le Mandataire, en concertation avec ses collègues et les élèves, avant le 30 juin
 Il est indispensable à l'Association Départementale, pour rendre compte de son activité et de celle des coopératives qui lui sont affiliées.
 Il donne un aperçu des possibilités qu'offre la coopérative ainsi qu'un regard précis sur vos pratiques !

Aide

Cochez la case quand la réponse est positive, ou complétez par un nombre ou quelques mots, selon les items.

A. Vie coopérative		
A.1. Des conseils de coopératives ont-ils eu lieu ? si oui, à quelle fréquence ?		
A.1.a Conseil de coopérative de classe (nombre dans l'année)	01	3
A.1.b Conseil de coopérative d'école ou d'établissement (nombre dans l'année)	02	3
A.2. Si les conseils de coopérative n'ont pas eu lieu, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.2.a Manque de temps	03	<input type="checkbox"/>
A.2.b Manque d'intérêt pour cette instance	04	<input type="checkbox"/>
A.2.c Absence de formation	05	<input type="checkbox"/>
A.2.d Manque de soutien dans l'établissement	06	<input type="checkbox"/>
A.2.e Autre	07	<input type="checkbox"/>
A.3. Gardez-vous des traces des réunions de conseil de coopérative ?		
A.3.a Traces écrites	08	<input checked="" type="checkbox"/>
A.3.b Enregistrements audio	09	<input type="checkbox"/>
A.3.c Captations vidéo	10	<input type="checkbox"/>
A.4. Un lien régulier sur support papier ou numérique pour informer de l'état des projets et actions, des finances, ... est-il réalisé ?	11	<input type="checkbox"/>
A.5. Si oui, par qui a-t-il été produit ?		
A.5.a Les élèves	12	<input type="checkbox"/>
A.5.b Les enseignant.e.s	13	<input type="checkbox"/>
A.6. Les projets coopératifs se sont plutôt situés dans les domaines suivants :		
A.6.a Culture artistique et littéraire	14	<input checked="" type="checkbox"/>
A.6.b Lire et écrire	15	<input checked="" type="checkbox"/>
A.6.c Culture scientifique	16	<input checked="" type="checkbox"/>
A.6.d Éducation citoyenne (ON)	17	<input checked="" type="checkbox"/>
A.6.e Autre (à préciser) :	18	
A.7. Les élèves ont-ils été associés à la gestion comptable de la coopérative ?	19	<input checked="" type="checkbox"/>
A.8. Si les élèves n'ont pas été associés à la gestion comptable de la coopérative, pour quelle(s) raison(s) ?		
A.8.a Manque de temps	20	<input type="checkbox"/>
A.8.b Manque de formation	21	<input type="checkbox"/>
A.8.c Autre	22	<input type="checkbox"/>
B. Rôle du mandataire		
B.1. À combien estimez-vous le nombre d'heures passées à la gestion de votre coopérative scolaire ?	23	10,00
B.2. Dans quels domaines avez-vous eu recours aux services de l'OCCE ?		
B.2.a Formation	24	<input checked="" type="checkbox"/>
B.2.b Actions nationales : Théâ, École en poésie, Bals en Liance, Éco/coop, Étamine, Droits de l'Enfant...	25	<input type="checkbox"/>
B.2.c Actions départementales et/ou régionales	26	<input type="checkbox"/>
B.2.d Accompagnement de projets	27	<input type="checkbox"/>
B.2.e Prêt de ressources	28	<input checked="" type="checkbox"/>
B.2.f Trousse à projets	29	<input checked="" type="checkbox"/>
B.2.g Fonctionnement comptable et juridique, assurance	30	<input type="checkbox"/>
B.2.h Autre	31	<input type="checkbox"/>
B.3. Combien de fois présentez-vous les projets, les bilans, le budget en Conseil d'école ou d'établissement ?	32	3
B.4. Idées, commentaires, suggestions :	33	

Valider les modifications

Passer à la suite

Retour aux archives

Retour au sommaire

En bas de page, un cadre vous redonne les informations à communiquer à l'OCCE 77 :

Papiers à envoyer à l'OCCE 77, soit par la poste, soit par mel :	soit en les archivant ici, s'ils sont numérisés :	Validation de l'OCCE 77 :
1. une copie de la page 1 du Compte-rendu papier (page quitus) (identité de la Coopérative Scolaire, numéro(s) de(s) compte(s) bancaire(s), commission de contrôle, au moins 2 signatures valides de vérificateurs aux comptes (quitus), signature de Jean DUPONT, mandataire, etc). [Plus d'infos] Imprimez cette page quitus !	Où se trouve l'image de la page quitus signée : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de page quitus disponible ici.	pas encore vérifié !
2. une copie du relevé du compte "BRED n° 99999 99 9999", où figure le montant : 4 438,62 € .	Où se trouve l'image du relevé bancaire : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de relevé bancaire disponible ici.	pas encore vérifié !
3. et comme, les subventions des collectivités territoriales sont de 1 100,00 € , le(s) justificatif(s) de ce montant.	Où se trouve l'image du-des justif. de subvention(s) : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Envoyer l'image Pas de justif. de subvention(s) disponible ici.	pas encore vérifié !

Pour nous faire parvenir les documents demandés :

- **A privilégier** : vous pouvez **numériser et archiver les documents en une seule fois** dans la 2^e colonne
- **Par mail** à secrtaire-comptable.occe77@occe.coop

Enfin, **imprimer le cahier de comptabilité de l'année, le CRA et le CRF, une fois que nous aurons validé votre CRF :**

vous recevrez un courriel vous en informant sur l'adresse mail de l'école.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez nous contacter :

Mme Berthelot Catherine (secrétaire-comptable) : **01 64 71 90 98 / 07 50 68 03 60**